

Les acteurs de la Construction & Prévention de Haute-Savoie lancent www.batisur-btp.fr

Une plateforme nationale libre d'accès qui intègre la prévention dès la conception des chantiers du BTP

Avec un accident du travail toutes les 2 minutes en France, le BTP a payé en 2025 un lourd tribut en vies et en blessures. La Haute-Savoie refuse la fatalité !

C'est dans les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie, à Annecy (74) que la Fédération du BTP 74, la DDETS Haute-Savoie, la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, la Carsat Rhône-Alpes ont lancé lundi 23 février 2026 www.batisur-btp.fr. Cette plateforme dédiée à la mise en commun des moyens de prévention sur les chantiers du BTP pour les sécuriser dès l'installation, cet outil en libre accès est à destination de l'ensemble des acteurs de la construction, France entière ! La Haute-Savoie est le 1^{er} département de France à initier cette innovante démarche collaborative dans le secteur du BTP.

Une démarche collective inédite

Développé avec le soutien de la Fondation du BTP, des maîtres d'ouvrages (Haute-Savoie Habitat, SOGIMM MONOD, FPI Alpes), maîtres d'œuvre (AGI Ingénierie, COBALP, AER Architectes, AMPC 73), des préventeurs (OPPBTP, Carsat Rhône-Alpes) et coordinateurs SPS (cabinet Berard), www.batisur-btp.fr s'inscrit dans une volonté départementale forte de réduire le nombre d'accidents et de renforcer la prévention des programmes de construction.

De gauche à droite : David Chauvin, directeur adjoint chef du pôle Travail DDETS74, Olivier Aubert, président de la Fédération BTP de Haute-Savoie, Pascal Sergi, Ingénieur conseil BTP CA RSAT Rhône-Alpes, Léa Varenne, conseillère en prévention OPPBTP.



Conçu pour tous les acteurs du BTP, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises et préventeurs, batisur-btp.fr est le fruit d'un travail collaboratif initié en 2022.



Une plateforme innovante unique en France

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics reste très fortement exposé aux risques professionnels. « 43 % des accidents avec arrêt sont dans le BTP (principalement liés aux manutentions manuelles, chutes de hauteur et chutes de plain-pied) alors que le BTP représente 8% des emplois salariés ! » alertent David Chauvin directeur adjoint chef du pôle Travail DDETS 74 et Olivier Aubert, président de la Fédération BTP de Haute-Savoie, en soulignant la nécessité d'une mobilisation générale et collective qui s'est concrétisée dès 2022 par la mise en place d'un groupe de travail multi-professionnel inédit, composé de maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises, acteurs de la construction et de la prévention.



Cette mobilisation collective de l'ensemble des intervenants de la construction est la véritable innovation. Elle a permis de dépasser les freins culturels, économiques et organisationnels. Responsabilités, financements et réglementations ont été analysés pour aboutir à un point de convergence : la sécurité se finance en amont du projet et non en cours de chantier !

Thonon-les-Bains et Bonneville qui pourront être sollicités à titre préventif, en cas de danger grave immédiat » ajoute David Chauvin, ce qui permettra d'accélérer la mise en œuvre des mesures de sécurité avant l'accident. « C'est la 1^{ère} fois en France que l'ensemble des intervenants de l'acte de construire et de la prévention se fédèrent pour mettre en commun leurs moyens. » précise Olivier Aubert, président de la Fédération BTP de Haute-Savoie.

Pourquoi cette plateforme est essentielle ? Témoignages

Avec pour objectif de proposer une solution pratique et partagée pour intégrer la sécurité dès la conception des projets, batisur-btp.fr rend la phase d'exécution plus fluide, plus sûre et plus qualitative. En intégrant la prévention dès la conception, cette plateforme contribue à réduire les risques, améliorer la qualité des chantiers et diminuer les coûts humains des accidents.

« Avec batisur-btp.fr, nous passons d'une approche réactive à une prévention proactive qui renforce notre rôle de protection de la santé des travailleurs. C'est un investissement collectif qui paie en vies préservées, en conditions de travail améliorées et en réduction massive des sinistres et coûts associés » Pascal Sergi, Ingénieur conseil CARSAT Rhône-Alpes.



« Cette plateforme change la donne ! Elle va nous permettre de renforcer notre mission d'accompagnement quotidien des entreprises du BTP pour anticiper les risques. C'est un outil concret qui transforme les bonnes pratiques en actions immédiates, réduisant ainsi les chutes de hauteur, les accidents liés aux engins, les TMS et les situations de danger grave. Au final, c'est plus de sécurité, moins d'arrêts de chantier et une culture de prévention qui s'installe durablement dans le secteur. » Léa Varenne, conseillère en prévention OPPBTP.

« En 5 clics, on accède à tout : réglementation, Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), accès sécurisés plateformes et échafaudages, hauteur des grues, levage, stockage, base vie... dès la conception. Résultat ? Moins de risques, coûts maîtrisés et des solutions simples qui tombent sous le sens ! » Pascal Giraud, directeur technique SOGIMM Groupe MONOD.



Un partenariat solide

Partenaires financiers : DREETS ARA (Plan régional santé au travail), Fondation du BTP, Carsat Rhône-Alpes, Fédération BTP 74.

Partenaires techniques : Fédération BTP 74 (coordination de l'action et collège d'entrepreneurs), DDETS 74 (direction départementale du travail de l'Emploi et



des Solidarités), maîtres d'ouvrages (Haute-Savoie Habitat, SOGIMM MONOD, FPI Alpes), maîtres d'œuvre (AGI Ingénierie, COBALP, AER Architectes, AMPC 73), préventeurs (OPPBTP, Carsat Rhône-Alpes), coordonnateurs SPS (cabinet Berard).

À propos de la Fédération BTP74



Unis au sein d'une même organisation, les 560 adhérents de la Fédération BTP74, chefs d'entreprises et artisans du Bâtiment et des Travaux Publics de Haute-Savoie emploient plus de 8 500 salariés.

La Fédération BTP74 représente 30 métiers différents et complémentaires, répartis en 10 sections professionnelles et sur 3 secteurs géographiques : Annecy ; Annemasse/Sallanches ; Thonon-les-Bains.

Ses missions :

Conseiller : chaque jour une équipe de permanents spécialisés est à la disposition des adhérents pour toutes consultations et expertises.

Défendre : grâce à son poids économique et politique, la Fédération mène au quotidien de nombreuses actions collectives.

Influer : grâce au lobbying de son réseau professionnel, la Fédération pèse réellement sur l'évolution de l'environnement législatif national et local.

Représenter : porteurs de plus de 100 mandats départementaux, régionaux ou nationaux, les mandataires de la Fédération BTP74 sont présents dans de multiples instances.

[V](#)

À propos de la DDETS74



La direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités de la Haute-Savoie Politiques publiques déployées :

La DDETS coordonne le déploiement des politiques publiques d'insertion sociale, d'intégration, de développement de l'emploi, d'accès et d'effectivité des droits, de l'accès et du maintien dans le logement, du travail ainsi que la territorialisation des stratégies transversales prioritaires dans les domaines de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi, en articulation avec le niveau régional.

Les services du pôle travail de la DDETS assurent l'application effective des conditions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et de l'emploi par de l'information, du contrôle ainsi que de l'appui à la qualité du dialogue social.

L'inspection du travail est chargée de veiller à la bonne application du droit du travail.

À ce titre, elle informe et conseille les employeurs, les salariés et les représentants du personnel sur les dispositions applicables à leur situation et réalise des contrôles sur les lieux de travail.

Les missions de l'inspection du travail sont les suivantes :

- Informer : faciliter l'accès au droit permet un meilleur respect des lois et des règles
- Conseiller : adapter l'information aux employeurs et aux salariés sur les dispositions applicables à leur situation
- Concilier : servir de médiateur entre employeur et salariés lors d'un conflit collectif du travail
- Contrôler : vérifier l'application du droit du travail (santé, sécurité, représentation du personnel, durée du travail, travail illégal...)

La DDETS est organisée de la manière suivante pour la mise en œuvre de la politique travail : sous l'autorité d'un directeur départemental adjoint, il existe 3 unités de contrôle et un service renseignement en droit du travail représentant une quarantaine d'agents au total.

À propos de la DREETS ARA



DIRECTION RÉGIONALE
de l'Économie, de l'Emploi,
de la Concurrence, de la Consommation
et de la Solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail

Et des solidarités de la région AURA :

La DREETS Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré de l'État qui assure le pilotage des politiques publiques dans le domaine du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs et les solidarités.

Interlocutrice des acteurs des champs économiques et sociaux

Elle est l'interlocutrice des entreprises et de l'ensemble des acteurs impliqués dans les champs économiques et sociaux : chefs d'entreprises, salariés, partenaires, demandeurs d'emploi, consommateurs, personnes vulnérables.

Cœur de ses missions

Le soutien de l'activité économique, l'aide à l'emploi, le développement des compétences des salariés, le respect de la réglementation du travail, de la concurrence, de la consommation, ainsi que la cohésion sociale constituent le cœur de ses missions.

Initiatives soutenues dans le cadre d'un appel à projet annuel

La DREETS soutient dans le cadre d'un appel à projet annuel les initiatives innovantes et partenariales en matière de prévention des risques professionnels.

À propos de la Fondation du BTP



La Fondation du BTP :

Reconnue d'utilité publique, et créée en janvier 2004 a reçu sa dotation initiale d'une association beaucoup plus ancienne, qui gère la retraite et la prévoyance des cadres et des ETAM de la profession en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire.

Les orientations

La Fondation du BTP mène diverses actions au bénéfice des hommes et des femmes du Bâtiment et des Travaux Publics de Rhône-Alpes et Saône-et-Loire. Trois grandes orientations ont été retenues pour ces actions :

La prévention des risques professionnels ;

La solidarité entre les générations, et la promotion des métiers ;

La lutte contre l'exclusion.

Mode d'intervention

La Fondation est à la fois redistributrice de fonds et opérationnelle, avec 3 modes d'intervention :

Des subventions pour des actions collectives,

Des secours financiers ponctuels à des actifs ou retraités du BTP,

La conception et le déploiement d'opérations en direct.

Gouvernance

Composé de 3 collèges, le Conseil d'administration de la Fondation se réunit 4 fois par an. C'est l'instance des prises de décision.

Quant à la Commission sociale de la Fondation, elle se réunit avant chaque Conseil d'administration. Après avoir examiné les demandes d'aide individuelle, elle établit des propositions de secours, qui sont ensuite soumises à l'approbation du CA.

Enfin les ressources de la Fondation sont constituées par les produits financiers et les dons et legs.

À propos de la Carsat Rhône-Alpes



La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Rhône-Alpes exerce ses missions auprès des salariés, retraités et entreprises de la région. Organisme de Sécurité Sociale, elle met en œuvre les politiques institutionnelles dans les domaines de la retraite, de l'action sociale, de

l'accompagnement social et de la prévention des risques professionnels, sous la double tutelle de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam).

La Carsat Rhône-Alpes, un acteur-clé de la santé au travail

- Elle accompagne les employeurs pour évaluer les risques professionnels au sein de leur entreprise et s'engager dans une démarche de prévention, afin de préserver la santé et assurer la sécurité de leurs salariés. La Carsat Rhône-Alpes agit prioritairement auprès d'entreprises et de secteurs professionnels ciblés pour leur forte sinistralité.
- Ses ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité accompagnent les entreprises dans leur démarche de prévention par des interventions directes sur les lieux de travail et des actions collectives auprès de branches professionnelles. Ils peuvent demander toute mesure justifiée de prévention, proposer des actions de formation et des aides financières pour investir dans la prévention.

- La Carsat Rhône-Alpes intervient depuis de nombreuses années dans le secteur du BTP qui représente une forte sinistralité et des risques professionnels importants. Malgré les progrès accomplis, l'indice de fréquence des accidents du travail dans le BTP en Rhône-Alpes est de 38,5 pour 1000 salariés en 2024, bien supérieur à l'indice de fréquence tous secteurs confondus (27,6). Cette sinistralité régionale représente un coût de 129 M d'€ lié à la prise en charge par l'Assurance Maladie – Risques professionnels (frais médicaux, indemnités journalières, indemnités en capital ou rentes).



Votre contact presse : **Audrey MARVALIN** - contact.presse@carsat-ra.fr Plus d'infos sur www.carsat-ra.fr

À propos de Pôle Habitat FFB

À propos de la Fédération des Promoteurs immobiliers – Alpes



La FPI Alpes représente l'une des 17 chambres régionales, elle étend ses missions et accompagne ses adhérents sur les territoires de : Haute-Savoie-Savoie-Isère- Hautes -Alpes – Pays de Gex

Anticiper l'avenir de la profession

Les transformations numérique, environnementale, sociétale et politique bouleversent les références, les méthodes et les produits des promoteurs.

La FPI accompagne ces mutations : elle nourrit la prospective, diffuse les meilleures pratiques et développe des services innovants pour ses adhérents et leurs clients.

Contribuer aux politiques publiques

Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour tous les aspects de la profession (juridique, financier, commercial, technique...), membre titulaire du Conseil national de l'Habitat (CNH) et du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE) dont elle assure la vice-présidence, la FPI est consultée sur les textes législatifs et réglementaires qui concernent la promotion immobilière. Elle veille les textes européens à travers sa participation à Build Europe, regroupant les Promoteurs Constructeurs européens, qu'elle a présidé de 2018 à 2023.

Les Chambres régionales sont les interlocuteurs privilégiés des élus et des acteurs des territoires.

Depuis 2009, la FPI publie un Observatoire de l'Immobilier neuf.

À propos de l'OPPBTP



L'OPPBTP l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics, est un organisme paritaire qui met à disposition des 240 000 entreprises du BTP des solutions pour développer leur culture prévention avec une approche pragmatique et positive pour impacter leur performance globale.

Il a trois principales missions :

- **L'expertise** pour identifier des solutions de prévention.
- **La promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction.
- **L'accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

Contacts Presse

BTP74		

Sigles (*) :

MAO : maîtres d'ouvrage

MOE : maîtres d'œuvre

C SPS : coordonnateurs santé prévention sécurité

OPPBTP : organisme professionnel de prévention du BTP

CARSAT : caisse d'assurance de retraite et de santé au travail

DDETS74 : direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités de Haute-Savoie

DREETS ARA : direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne Rhône-Alpes